

En ligne tous les mercredis

27 mars 2013

LA VIE ECONOMIQUE

- [L'OCDE abaisse sa prévision de croissance pour la France, à 0,1 % contre 0,3 %](#)
- [La croissance française continue de faire du surplace](#)
- [La Cour des comptes s'attaque aux avantages des policiers et des gendarmes](#)
- [Jérôme Cahuzac démissionne du gouvernement en réaffirmant son « innocence »](#)
- [Les embauches ont légèrement augmenté en février](#)
- [Alerte rouge sur les intentions d'embauches en France](#)
- [Les retraites et prestations familiales revalorisées au 1^{er} avril](#)
- [La limitation des salaires des grands patrons se précise](#)
- [Encadrements des salaires : les 5 patrons les mieux payés](#)
- [Les augmentations de salaire seront maigres en 2013](#)
- [L'assemblée nationale rejette la motion de censure déposée par Jean-François Copé](#)
- [François Hollande dévoile un plan d'urgence pour le logement](#)
- [Aurélie Filippetti promet 9 millions aux librairies](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Allocations familiales : les réactions de la droite](#)
- [Les centres de santé veulent être rémunérés pour la gestion du tiers payant](#)
- [Fin du complément de mode de garde : des effets pervers](#)
- [Fini l'impôt à 75 % sur les très hauts revenus, place à la taxe à 66,66 % ?](#)
- [Paradis fiscaux : le Sénat veut davantage de transparence](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Veolia Eau va supprimer 1 500 postes en France](#)
- [Free plombe la rentabilité des autres opérateurs mobiles](#)
- [Rafale : l'Etat revoit à la baisse sa commande, à 225 appareils](#)
- [Jean-Marc Ayrault annonce 2 000 nouveaux CDI à Pôle Emploi](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Thomas Piketti : « Le bricolage des allocations continue »](#)

**TEXTES LEGISLATIFS ET
REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS**

- [OCDE : Etudes économiques de la France 2013](#)

LIVRES / PUBLICATIONS DIVERSES

- [Institut Montaigne : Remettre la formation professionnelle au service de l'emploi et de la compétitivité](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● L'OCDE abaisse sa prévision de croissance pour la France, à 0,1 % contre 0,3 %

Dans un rapport en date du 19 mars, l'OCDE revoit à la baisse sa prévision de croissance pour la France en 2013 : 0,1 %, contre 0,3 % lors de sa dernière estimation. Elle table sur une progression de l'économie française de 1,3 % en 2014. Ainsi, avec une reprise très progressive, le chômage devrait continuer d'augmenter au cours des prochains mois, pour se « stabiliser » autour de 11,25 % à fin 2013. Le déficit public, lui, s'établirait à 3,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2013. Il ne reviendrait à 3 % (le plafond autorisé par les traités européens) qu'en 2014, soit avec un an de retard par rapport aux engagements de la France. Enfin, contrairement aux espérances du gouvernement qui entendait la faire baisser en 2014, la dette publique continuerait de grimper, en passant de 91,3 % du PIB en 2012 à 96,1 % en 2014. De nouvelles estimations gouvernementales sont d'ailleurs attendues pour mi-avril. **Pour les auteurs du rapport de l'OCDE** : « *Il convient de laisser les stabilisateurs automatiques jouer à plein, avec des dépenses sociales élevées en raison de la flambée du chômage et des recettes fiscales faibles pour cause d'activité atone, au prix de déficits publics plus élevés qu'envisagé. [...] Il faut toutefois rester vigilant quant aux répercussions que pourrait avoir le dérapage du déficit sur la crédibilité de la politique budgétaire. [La poursuite de réformes structurelles] permettrait de minimiser les risques. Le calendrier politique offre une occasion unique de mettre en œuvre une stratégie ambitieuse de réformes permettant d'accroître l'efficacité et de réduire le coût des politiques publiques* ». Avant de considérer que les récentes mesures en faveur de la compétitivité et sur le marché du travail « constituent des signaux encourageants ».

[http://www.lepoint.fr/economie/l-ocde-abaisse-sa-prevision-de-croissance-pour-la-france-a-0-1-contre-0-3-19-03-2013-1641702_28.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130319](http://www.lepoint.fr/economie/l-ocde-abaisse-sa-prevision-de-croissance-pour-la-france-a-0-1-contre-0-3-19-03-2013-1641702_28.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130319)

(Source : www.lepoint.fr du 19/03/2013)

● La croissance française continue de faire du surplace

Dans sa note de conjoncture du 22 mars, l'Insee prévoit un PIB pratiquement nul pour le 1^{er} semestre et un taux de chômage de 11 % à mi-2013 (10,6 % en métropole, 11 % en incluant les départements d'Outre-mer), qui devrait « se stabiliser fin 2013 » autour de 10,9 % (soit 11,25 %, DOM compris). **Cédric Audenis**, chef du département de la Conjoncture : « *C'est un niveau élevé effectivement, mais c'est la conséquence directe de l'absence de croissance* ». **Toujours d'après l'Insee** : « *L'emploi marchand continuerait de pâtir de la faiblesse de l'activité et son repli se poursuivrait, même si les premiers effets du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi tempèreraient quelque peu cette baisse (15 000 emplois inscrits à l'horizon du premier semestre 2013). L'emploi non marchand serait quant à lui à nouveau en hausse grâce aux emplois aidés, [la loi de finance pour 2013 prévoyant] 403 000 entrées dans les dispositifs, dont 92 000 au titre des emplois d'avenir* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130322.CHA7545/l-insee-voit-le-taux-de-chomage-monter-a-11-en-fin-d-annee.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130322](http://www.challenges.fr/economie/20130322.CHA7545/l-insee-voit-le-taux-de-chomage-monter-a-11-en-fin-d-annee.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130322)

(Source : www.challenges.fr du 22/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

● La Cour des comptes s'attaque aux avantages des policiers et des gendarmes

Dans un rapport publié le 18 mars, la Cour des comptes pointe du doigt les avantages accordés aux policiers et aux gendarmes par rapport aux autres fonctionnaires, et préconise une « pause salariale ». La Cour critique « *l'insuffisance de la gestion des dépenses, la tendance au dépassement des crédits votés et une accumulation des mesures catégorielles [qui ont été accordées à ces fonctionnaires]* », supérieures aux économies consécutives aux réductions d'effectifs. En effet, après avoir passé au crible les dépenses de rémunération et le temps de travail des policiers et des gendarmes, la Cour remarque qu'entre 2006 et 2011, en dépit « *de la suppression de 7 000 emplois, du fait du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux, ces dépenses ont continué d'augmenter rapidement* ». L'explication ? « *L'importance des mesures catégorielles [accordées aux forces de l'ordre] pour améliorer leurs déroulements de carrière et rémunération* ». Et la Cour de citer l'adoption d'une importante réforme des corps et des carrières des policiers datant de 2004 ainsi qu'un plan

similaire pour les gendarmes en 2005. « [Deux réformes qui] se sont traduites par une succession de mesures catégorielles [modifiant leur statut]. Leurs grilles indiciaires ont été relevées ainsi que leurs primes. [La réforme dans la police a entraîné un] surplus de dépenses dont l'impact annuel cumulé est estimé à 460 millions d'euros en 2011. [...] Le coût annuel de ces différentes mesures a été largement supérieur aux économies résultant des réductions d'effectifs. Les dépenses de rémunération ont augmenté de plus de 10 % dans la police, de plus de 5 % dans la gendarmerie contre un peu plus de 4 % pour l'ensemble des fonctionnaires ». En conclusion, elle préconise une « pause salariale » pour les deux forces de l'ordre, réunies depuis 2009 sous l'autorité du seul ministère de l'Intérieur (les gendarmes, de statut militaire, étaient auparavant sous celle de la Défense). En ce qui concerne le temps de travail, la Cour stigmatise le système des heures supplémentaires des policiers, qui sont dans « l'impossibilité » de les récupérer et les accumulent « d'année en année ». Elle estime leur nombre à 19 millions d'heures au total soit « 12 000 à 13 000 emplois sur une année ». Elle suggère de modifier ce système propre à la police. Elle recommande enfin de « renoncer à l'objectif de parité des rémunérations » des deux forces de l'ordre envisagé au moment de leur rattachement à l'Intérieur

[http://www.challenges.fr/economie/20130318.CHA7323/la-cour-des-comptes-s-attaque-aux-avantages-des-policiers-et-des-gendarmes.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130318](http://www.challenges.fr/economie/20130318.CHA7323/la-cour-des-comptes-s-attaque-aux-avantages-des-policiers-et-des-gendarmes.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130318)

(Source : www.challenges.fr du 18/03/2013)

● Jérôme Cahuzac démissionne du gouvernement en réaffirmant son « innocence »

D'après un communiqué de l'Élysée, en date du 19 mars, « François Hollande a mis fin aux fonctions de Jérôme Cahuzac à sa demande ». Une démission qui intervient quelques heures après l'ouverture d'une « information judiciaire contre x, notamment pour blanchiment de fraude fiscale ». **M. Cahuzac** : « Cela ne change rien ni à mon innocence ni au caractère calomniateur des accusations lancées contre moi et c'est à le démontrer que je vais désormais consacrer toute mon énergie ». Il est remplacé par Bernard Cazeneuve, ministre délégué aux affaires européennes, lui-même remplacé par Thierry Repentin, actuel ministre délégué à la formation professionnelle, dont les prérogatives reviendront au ministre du travail, Michel Sapin.

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/03/19/jerome-cahuzac-demissionne_1850725_823448.html#xtor=EPR-32280229-\[NL_Titresdujour\]-20130320-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/03/19/jerome-cahuzac-demissionne_1850725_823448.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130320-[titres])

(Source : www.lemonde.fr du 20/03/2013)

● Les embauches ont légèrement augmenté en février

Selon les données publiées le 20 mars par l'Acoss, les déclarations d'embauche pour les contrats de plus d'un mois (hors intérim) ont légèrement augmenté en France en février (+1%). Elles restent toutefois en baisse de 1,8 % sur un an. **L'Acoss** : « Sur 3 mois, la hausse atteint 2,9 % et efface en partie la baisse enregistrée au trimestre précédent ». En janvier 2013, l'emploi du secteur privé (mesuré sur le champ des entreprises de plus de 9 salariés qui paient mensuellement leurs cotisations à l'Urssaf) enregistre, lui, un repli de 0,3% sur trois mois, « confirmant la baisse tendancielle observée depuis le mois de mai 2012 », baisse qui s'explique notamment par la forte baisse de l'emploi intérimaire (- 14,5 % sur un an). Les indicateurs sur les difficultés de paiement des entreprises sont quant à eux « relativement contrastés » : « Alors que les demandes de délais s'établissent au niveau enregistré durant la crise de 2009, les taux d'impayés semblent se stabiliser ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130320.CHA7371/les-embauches-ont-legerement-augmente-en-fevrier-en-france.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130320](http://www.challenges.fr/economie/20130320.CHA7371/les-embauches-ont-legerement-augmente-en-fevrier-en-france.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130320)

(Source : www.challenges.fr du 20/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Alerte rouge sur les intentions d'embauches en France

D'après le baromètre de l'Observatoire Banque Palatine de la performance des PME-ETI, les intentions d'embauches de salariés n'ont jamais été aussi faibles depuis 6 mois. **OpinionWay**, l'organisme qui sonde mensuellement le moral des dirigeants de ces sociétés : « 16 % des entreprises envisagent de diminuer le nombre de leurs salariés dans les six prochains mois, un chiffre en augmentation de quatre points par rapport à février ».

Les indicateurs d'intentions d'embauches de salariés, largement négatifs, sont au plus bas depuis octobre 2012. **Challenges** : « *Le paradoxe? Les mêmes entreprises interrogées estiment à une très large majorité (64 %) qu'ils sont "en ligne avec leurs objectifs d'activité". Les mesures restrictives sur l'emploi ne correspondent pas à un quelconque mouvement de panique face à la détérioration de la conjoncture. Juste à une mise à niveau* ».

[http://www.challenges.fr/emploi/20130320.CHA7391/sondage-alerte-rouge-sur-les-intentions-d-embauches-en-france.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130321](http://www.challenges.fr/emploi/20130320.CHA7391/sondage-alerte-rouge-sur-les-intentions-d-embauches-en-france.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130321)

(Source : www.challenges.fr du 20/03/2013)

● Les retraites et prestations familiales revalorisées au 1^{er} avril

Le 19 mars, le gouvernement a révisé à la baisse sa prévision d'inflation (hors tabac) pour 2013, de 1,75 % à 1,2 %. Il a aussi annoncé une revalorisation des pensions de retraites de 1,3 % et des prestations familiales de 1,2 % à partir du 1^{er} avril.

http://www.liberation.fr/societe/2013/03/19/les-retraites-et-prestations-familiales-revalorisees-au-1er-avril_889710

(Source : www.liberation.fr du 19/03/2013)

● La limitation des salaires des grands patrons se précise

Pierre Moscovici, ministre de l'Economie et des finances, a déclaré le 21 mars qu'il entendait d'abord discuter et « *si besoin* » faire une loi pour encadrer les salaires des grands patrons du privé : « *Dans les entreprises privées, il faudra d'abord débattre, discuter avec les entrepreneurs eux-mêmes. [...] Il y a un code de bonne conduite qui a été préparé par le Medef (organisation patronale, NDLR) et l'Afep, qui représente les grands patrons d'entreprises. [Ces derniers] sont conscients de la nécessité d'avoir une auto-régulation, ils sont conscients qu'il y a des excès sur les rémunérations, qu'il y a de la part des Français une sorte d'irritation, de révolte sur les hyper-inégalités dans la société. Donc, nous allons discuter et si besoin légiférer* ». Avant de préciser qu'il était « *indispensable* » de mener « *des réflexions sur les rémunérations les plus élevées dans ce pays* ». **Najat Vallaud-Belkacem**, porte-parole du gouvernement, s'est montrée, elle, plus « *catégorique* » en assurant qu'un projet de loi verrait le jour « *avant l'été* » : « *Dans ce texte, il s'agira de mettre fin à un certain nombre de pratiques et d'introduire de la transparence dans la rémunération des dirigeants des grandes entreprises privées* ». Concernant l'instauration d'un éventuel écart maximum de rémunérations de 1 à 20 comme dans le secteur public, elle a répondu : « *Il y aura une loi mais on ne peut pas faire dans le privé ce qu'on fait dans le public, cela va de soi* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130321.CHA7514/une-loi-pour-limiter-les-salaires-des-grands-patrons-avant-l-ete.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130321](http://www.challenges.fr/economie/20130321.CHA7514/une-loi-pour-limiter-les-salaires-des-grands-patrons-avant-l-ete.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130321)

(Source : www.challenges.fr du 21/03/2013)

● Encadrements des salaires : les 5 patrons les mieux payés

Maurice Lévy a perçu 19,6 millions d'euros, **Carlos Ghosn** 13,3 millions, **Bernard Charlès** 10,9 millions, **Bernard Arnaud** 10,8 millions, et **Jean-Paul Agon**, 7,7 millions d'euros. **Le Nouvel Observateur** : « *La rémunération de Maurice Lévy est exceptionnelle. Le patron de Publicis a en effet perçu en 2012 une partie de son salaire qu'il aurait dû toucher les années précédentes, mais dont il a accepté de conditionner le versement au bon accomplissement de ses objectifs* ». Selon le **cabinet Proxinvest** : « *Les sommes en jeu sont toutefois considérables, et ne sont pas toujours en accord avec les performances des entreprises concernées. Elles ne sont pas très transparentes non plus* ». Après avoir flambé à plus de 6 millions d'euros par an, les rémunérations des grands patrons avaient chuté pendant la crise. Elles ont repris leur hausse et représentent environ 250 smic annuels aujourd'hui.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130321.OBS2613/infographie-encadrement-des-salaires-les-cinq-patrons-les-plus-concernes.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20130321](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130321.OBS2613/infographie-encadrement-des-salaires-les-cinq-patrons-les-plus-concernes.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20130321)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 21/03/2013, Donald Hebert)

[Retour au sommaire](#)

● Les augmentations de salaire seront maigres en 2013

D'après une enquête du cabinet **Aon Hewitt**, les enveloppes dédiées aux augmentations générales doivent progresser de 1,7 % (pas loin de l'inflation), celles liées aux augmentations individuelles de 2,1 %. Ces prévisions ont été revues à la baisse depuis l'été. Aon Hewitt remarque que depuis le début de la crise (2008), les budgets d'augmentation se situent dans une fourchette entre 2,6 % et 2,9 %, alors qu'avant ils dépassaient les 3 %. Un constat : les revendications salariales mobilisent peu. Explication par **Jean-Christophe Sciberras**, président de l'Association nationale des DRH (Andrh) : « *Il y a peu de conflits, d'abord parce qu'il y a un contexte de crise et de craintes pour l'emploi* », mais aussi parce que les augmentations ne sont pas si mauvaises, certains groupes s'étant calqués sur une inflation un peu surévaluée au départ. **Vincent Cornet**, responsable de l'activité rémunération chez Aon Hewitt : « *La question principale aujourd'hui, c'est la question de l'emploi. [...] Compliqué de revendiquer quand l'emploi est en jeu* ». **Claude Josserand (CGT)**, délégué chez Alcatel-Lucent : « *C'est le blocage total. Avec la menace de licenciements que fait peser la direction, c'est compliqué pour nos collègues de se mettre en position de revendiquer* ».

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2013/03/21/97002-20130321FILWWW00339-salaries-a-la-diete-en-2013.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 21/03/2013)

● L'assemblée nationale rejette la motion de censure déposée par Jean-François Copé

La motion de censure de l'UMP contre la politique du gouvernement, présentée le 20 mars par Jean-François Copé, président de l'UMP, puis par Jean-Louis Borloo (UDI), a été rejetée par les députés. Pour être adoptée, elle aurait dû recueillir 287 voix, elle en a recueilli 228.

<http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/L-Assemblee-nationale-rejette-la-motion-de-censure-deposee-par-Cope-597525>

(Source : www.lejdd.fr du 21/03/2013, A-Ch. D. (avec AFP) – LeJDD.fr)

● François Hollande dévoile un plan d'urgence pour le logement

Le 21 mars, M. Hollande a dévoilé 20 mesures pour relancer le logement en France. Parmi ces mesures : une TVA réduite à 5 % sur la construction - et la rénovation - de logements sociaux, la limitation des recours abusifs contre les permis de construire, une subvention de 1 350 euros pour les travaux de rénovation effectués par les classes moyennes ainsi qu'un moratoire de deux ans sur les nouvelles normes. **M. Hollande** : « *Le changement dans le logement, c'est maintenant* ». L'Élysée a précisé que la TVA réduite à 5 % dans les logements sociaux (au lieu des 10 % prévus à partir de 2014) représente un coût de 660 millions d'euros pour les finances publiques. La prime aux ménages - qui pourra potentiellement profiter à deux tiers des Français - représente, elle, un coût de 500 millions sur deux ans pris sur les fonds du grand emprunt de la précédente majorité. **M. Hollande** : « *Ce plan s'inscrit dans une stratégie de croissance, [au moment où] nous avons à faire preuve de sérieux budgétaire, nous voulons donner une espérance, une confiance et une croissance* ». Autre mesure retenue : diviser par deux la durée moyenne du traitement des contentieux de permis de construire, pour les ramener de 3 ans à 18 mois. L'objectif : « *Plus simple, plus vite, plus efficace* ». Enfin, François Hollande a promis que d'autres revendications des professionnels du bâtiment seraient « *entendues* » dans le budget 2014.

http://www.liberation.fr/societe/2013/03/21/hollande-devoile-un-plan-d-urgence-pour-le-logement_890238

(Source : www.liberation.fr du 21/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Aurélie Filippetti promet 9 millions aux librairies

C'est le 25 mars, au Salon du livre, qu'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture, a dévoilé ses « *mesures opérationnelles* » destinées à « *protéger* » le secteur fragilisé des librairies. Mme Filippetti prévoit de débloquer 9 millions d'euros au profit des librairies, sous la forme de deux dispositifs : **1)-** Un fond d'avance de trésorerie de 5 millions d'euros, mis en place sous l'égide de l'Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles (IFCIC). **2)-** Le renforcement du dispositif d'aide à la transmission des fonds de librairies à hauteur de 4

millions d'euros, alloués à l'Association pour le Développement de la Librairie de Création (ADELC). Mme Filippetti a aussi annoncé vouloir créer un « *fonds complémentaire de soutien aux libraires [dont] le financement doit être encore finalisé* ». Elle a indiqué espérer « *aboutir dans les prochaines semaines et parvenir à une décision avant l'été* » concernant ce dispositif. Les litiges concernant notamment le prix du unique du livre papier (loi Lang 1981) et du livre numérique (loi du 26 mai 2011) se multipliant, la ministre a proposé la mise en place d'un « *médiateur du livre, autorité administrative indépendante* » et souhaite « *doter les agents de [ses] services de la possibilité de constater les infractions commises à l'égard du prix unique* ».

<http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20130325.OBS2966/filippetti-promet-9-millions-d-euros-aux-librairies.html>

(Source : <http://bibliobs.nouvelobs.com> du 24/03/2013)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● **Allocations familiales : les réactions de la droite**

La proposition du député PS Gérard Bapt, rapporteur du budget de la Sécurité sociale à l'Assemblée, de « *diviser par deux les allocations familiales des ménages aisés* » a provoqué des réactions à droite.

- **Jean-François Copé**, président de l'UMP : « *L'irresponsabilité continue allègrement. Les socialistes continuent de ne voir la politique économique de notre pays qu'à travers des augmentations d'impôts. [...] Les socialistes ont toujours détesté la politique familiale, c'est pourtant une politique reconnue dans toute l'Europe comme permettant notre dynamisme dans le domaine démographique qui est un atout majeur pour l'avenir. Je suis attaché à ces valeurs de la famille* ».

- **François Fillon** (UMP) : « *[C'est une] drôle de méthode, qui va à l'encontre de l'esprit de la politique familiale française. C'est une décision que je ne comprends absolument pas et que je combats. Nous avons toujours considéré que la politique familiale, c'était une politique destinée à soutenir la natalité, une politique de l'enfant* ».

- **Benoist Apparu** : « *[C'est] un changement de politique majeur. [...] Réduire les dépenses publiques, cela passe par des économies de fonctionnement. C'est une erreur majeure du gouvernement* ».

- **Christian Jacob**, chef de file des députés UMP : « *[M. Hollande veut] casser la politique familiale. [...] L'universalité des allocations familiales fait partie des points qui ont toujours fait consensus entre droite et gauche depuis des années. L'élément déterminant pour bénéficier des allocations familiales, c'est l'arrivée d'un enfant dans un foyer, ce n'est pas le revenu des parents, que l'on corrige par une politique sociale ou fiscale* ».

- **Hervé Mariton** : « *Il y a un domaine dans lequel on gaspille beaucoup d'argent et qui, bien davantage qu'aux foyers, profite aux promoteurs et aux metteurs en marché : c'est les aides au logement. Ce collègue courageux (Gérard Bapt, ndlr) a le mérite de situer la richesse à 4500 euros par mois. [Or à ce niveau de revenus,] on est dans les classes moyennes supérieures, mais en aucun cas riche* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20130319.OBS2401/allocations-familiales-un-enfant-vaut-un-enfant-riche-ou-pauvre.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20130320](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20130319.OBS2401/allocations-familiales-un-enfant-vaut-un-enfant-riche-ou-pauvre.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20130320)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 20/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **Les centres de santé veulent être rémunérés pour la gestion du tiers payant**

Les centres de santé sont les seules structures ambulatoires tenues de pratiquer le tiers payant sur tous leurs actes pour le régime obligatoire. Ils évaluent le coût de cette procédure à 3,50 euros par acte. A cela s'ajoute, d'après la Fédération nationale des Centres de santé (FNCS), un investissement en personnels et en systèmes informatiques qui fragilise l'équilibre économique de ces centres. la FNCS demande donc, qu'en contrepartie de cette obligation de pratiquer le tiers payant, les centres de santé bénéficient d'une dotation sur le modèle des financements des MIGAC (missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation). Elle suggère aussi qu'une seule caisse primaire par département gère la totalité des paiements d'acte, « *à charge pour elle de se faire rembourser par les autres*

régimes, obligatoires ou complémentaires ». Cela simplifierait la gestion du tiers payant, et en limiterait l'impact budgétaire pour les centres de santé.

<http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualite/securite-sociale/les-centres-de-sante-veulent-etre-remuneres-pour-la-gestion-du-tiers-paya>

(Source : www.lequotidiendumedecin.fr du 20/03/2013, H.S.R.)

● **Fin du complément de mode de garde : des effets pervers**

Le but du complément de mode de garde est de permettre aux ménages qui font garder leurs enfants par une assistante maternelle ou une personne à domicile de payer moins de charges. **Le Figaro** : « *Créatrice d'emplois déclarés, cette aide permet aussi aux mères de continuer à travailler* ». **Marie-Béatrice Levaux**, présidente de la Fédération des particuliers employeurs de France (Fepem) : « *L'emploi de 400 000 assistantes maternelles et nounous dépend de ce complément mode de garde, ne l'oublions surtout pas. Avant que ce type d'aide ne soit mis en place, la moitié des emplois liés à la garde d'enfants étaient non déclarés. Veut-on en revenir là ?* ». Un million de ménages perçoivent le CMG. **Le Figaro**, citant une étude de l'Ined : « *Le CMG fait en effet partie de tout l'arsenal qui permet aux mères de continuer à travailler. 78,5 % des femmes âgées de 25 à 49 ans et ayant deux enfants ont un emploi en France. Soit 10 points de plus qu'en Allemagne* ». Toujours selon le quotidien, une augmentation des frais de garde inciterait donc de « *nombreuses femmes des classes moyennes à revenir à la maison. Car il suffirait pour un couple avec deux enfants que chacun gagne plus de 2 200 euros par mois pour ne plus percevoir de CMG* ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/03/19/20002-20130319ARTFIG00628-suppression-du-cmg-un-desastre-pour-l-emploi.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 20/03/2013, Cécile Crouzel)

● **Fini l'impôt à 75 % sur les très hauts revenus, place à la taxe à 66,66 % ?**

Le Conseil d'Etat recommande que la taxe sur les hauts revenus n'excède pas 66,66 % (au lieu des 75 % voulus par le gouvernement, mesure censurée par le Conseil constitutionnel). **Jean-Marie Le Guen**, député PS de Paris : « *[Il faut tourner] la page de la taxe à 75 %. Cette idée n'est plus judicieuse aujourd'hui. [La censure du Conseil constitutionnel] a fait louper l'opportunité du moment* ». Avant de rappeler que la fiscalité française avait « *retrouvé de la progressivité* ». **M. Le Guen** : « *Par ailleurs, Allemands et Suisses convergent avec la France pour mieux encadrer les rémunérations excessives. Il serait contre-productif de se distinguer* ».

http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/03/25/taxe-a-75-il-faut-tourner-la-page-selon-le-socialiste-jean-marie-le-guen_1853732_823448.html

(Source : www.lemonde.fr du 25/03/2013)

● **Paradis fiscaux : le Sénat veut davantage de transparence**

Le 21 mars, les sénateurs ont durci les obligations de transparence des banques pour lutter contre les paradis fiscaux, dans le cadre de la réforme bancaire. Les sénateurs ont voté plusieurs amendements dans ce sens :

1)- Les banques devront publier, dans chaque pays où elles sont implantées, le nom et la nature des activités, leur produit net bancaire et leurs effectifs.

2)- Les sénateurs ont élargi, en adoptant deux amendements identiques des écologistes et du PS, la liste des informations requises sur les implantations des banques dans des paradis fiscaux aux « *bénéfice ou perte avant impôt* », « *montant total des impôts redevables* » et « *subventions publiques reçues* ».

3)- Une procédure de sanction contre les dirigeants des établissements manquant à leurs obligations sera prévue (malgré l'opposition du gouvernement).

[http://www.challenges.fr/finance-et-marche/20130321.CHA7534/paradis-fiscaux-le-senat-veut-davantage-de-transparence.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130321](http://www.challenges.fr/finance-et-marche/20130321.CHA7534/paradis-fiscaux-le-senat-veut-davantage-de-transparence.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130321)

(Source : www.challenges.fr du 21/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Veolia Eau va supprimer 1 500 postes en France

Mercredi 20 mars, l'AFP annonce que la branche eau de Veolia Environnement va supprimer 10 % de ses effectifs en France, soit 1 500 postes, avec « l'idée d'éviter tout départ contraint ». **Hervé Deroubaix**, délégué central **CFDT** : « Jean-Michel Herrerwyn, le directeur général de Veolia Eau, nous a annoncé hier, lors d'un comité central d'entreprise (CCE) extraordinaire, la mise en place d'un plan de départs volontaires touchant 1 500 postes ». Information confirmée par **la direction** : « Veolia Eau France a bien ouvert une négociation avec les syndicats pour un accord global sur l'emploi pour adapter la structure de ses emplois et de ses effectifs. L'idée, c'est d'éviter tout départ contraint ». **Franck Leroux**, délégué central **CGT** : « Tout cela ne fera qu'accentuer et dégrader les conditions de travail et comment pourrions-nous assurer nos missions de service public ? »

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130320.CHA7389/la-branche-eau-de-veolia-environnement-va-supprimer-1-500-postes-en-france.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130320](http://www.challenges.fr/entreprise/20130320.CHA7389/la-branche-eau-de-veolia-environnement-va-supprimer-1-500-postes-en-france.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130320)

(Source : www.challenges.fr du 20/03/2013)

● Free plombe la rentabilité des autres opérateurs mobiles

L'Autorité de régulation des télécoms (Arcep) vient de publier une étude sur les effets de l'arrivée Free Mobile. Si le chiffre d'affaires, les investissements et l'emploi ont été préservés dans le secteur, Orange, SFR et Bouygues Telecom ont perdu 1,6 milliard d'euros de résultat brut. **Jean-Ludovic Silicani**, de l'Arcep : « Hors effet des mesures concernant les terminaisons d'appel, le chiffre d'affaires 2012 du secteur est resté stable, à 41 milliards d'euros. La baisse des prix du mobile de 6,5 % a été totalement compensée par la hausse des volumes de voix, SMS et données ». C'est du côté profitabilité que les choses se gâtent : Orange, SFR et Bouygues Telecom ont perdu ensemble près de 1,6 milliard d'euros d'excédent brut d'exploitation (Ebitda). Et les experts s'accordent sur le fait que l'impact n'est pas fini, estimant le secteur pourrait perdre plus de 3 milliards d'euros d'Ebitda d'ici à 2014. Côté emploi, **Jean-Ludovic Silicani**, qui avait estimé que 10 000 emplois pourraient être supprimés (hors création d'emplois chez Free) : « J'ai été trop pessimiste. Les chiffres des emplois directs dans les télécoms montrent que les effectifs sont restés stables à 129.000 postes. Pour les emplois indirects, il est difficile d'avoir des chiffres précis mais l'activité des centres d'appels a encore augmenté de 4 % en 2012 et dans les boutiques de distribution, quelques centaines d'emplois ont été supprimés. Globalement, il n'y a pas de variation significative de l'emploi liée aux télécoms en 2012 ».

<http://www.lefigaro.fr/societes/2013/03/20/20005-20130320ARTFIG00614-les-trois-operateurs-ont-perdu-16milliard-d-euros.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 20/03/2013, Marie-Cécile Renault & Enguérand Renault)

● Rafale: l'Etat revoit à la baisse sa commande, à 225 appareils

L'Etat envisage d'arrêter ses commandes d'avions de combat Rafale à 225 exemplaires, contre 286 prévus jusqu'à présent, pour économiser 6,16 milliards sur le budget de la Défense. **Challenges** : « Dassault s'est refusé à tout commentaire sur ces informations. La production du Rafale, avec une charge de travail répartie entre Dassault (60 %), l'électronicien de défense Thales (22 %) et le motoriste Snecma (groupe Safran, 18 %), emploie actuellement 7 000 personnes dans 500 entreprises ».

[http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20130322.CHA7560/rafale-l-etat-revoit-a-la-baisse-sa-commande-a-225-exemplaires.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130322](http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20130322.CHA7560/rafale-l-etat-revoit-a-la-baisse-sa-commande-a-225-exemplaires.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130322)

(Source : www.challenges.fr du 22/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Jean-Marc Ayrault annonce 2 000 nouveaux CDI à Pôle Emploi

Le 25 mars, M. Ayrault a annoncé la création de 2 000 nouveaux emplois en CDI à Pôle emploi. Objectif : que les nouveaux conseillers soient en poste en septembre. **Selon un communiqué du ministère de l'Emploi** : « 2 000 nouveaux postes avaient déjà été créés en 2012 par la nouvelle majorité afin de renforcer le service public de l'emploi (amputés de 1800 postes en 2011). En ajoutant les 2 000 redéploiements internes en cours "vers l'accompagnement et le suivi des demandeurs d'emploi", ce sont donc 6 000 agents

supplémentaires qui seront "au contact direct" avec ces derniers. [...] Le financement des nouveaux contrats à durée indéterminée (CDI) annoncés lundi sera en partie assumée par l'Etat, Pôle emploi y contribuant aussi via des économies internes ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130325.OBS2945/ayrault-annonce-2-000-nouveaux-cdi-a-pole-emploi.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20130325](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130325.OBS2945/ayrault-annonce-2-000-nouveaux-cdi-a-pole-emploi.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20130325)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 25/03/2013)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Thomas Piketti : « *Le bricolage des allocations continue* »

Dans un entretien accordé à Libération, l'économiste **Thomas Piketti** voit dans la mesure proposée par le député PS, Gérard Bapt, un « *nouveau bricolage* ». M. Piketti est partisan d'une réforme fiscale profonde et simplificatrice : « *Je ne trouve pas pertinent d'isoler ce déficit, ni d'avoir une caisse à part pour la politique familiale. A mon sens, celle-ci fait partie de la politique globale de l'Etat : les écoles, par exemple, sont un élément de la politique familiale. Quant au financement de cette politique, il n'y a pas de raison qu'il ne repose que sur les salaires. Autant il est justifié que les cotisations patronales financent les retraites et le chômage qui sont des revenus de remplacement, autant la famille et la maladie sont des dépenses universelles qui devraient être assises sur d'autres ressources* ». Sur la fiscalisation ou la division par deux pour les foyers les plus aisés : « *Je pense que le bricolage continue, et les deux pistes me semblent aussi mauvaises l'une que l'autre. On est un peu schizophrène en France : on voudrait que les allocations familiales profitent d'abord aux familles pauvres et moyennes ; mais, d'un autre côté, le bénéfice du quotient familial [qui permet de réduire ses impôts en fonction du nombre d'enfants, ndr] augmente avec le revenu des parents. Quel est le but de tout cela ? Que, l'un dans l'autre, le bénéfice soit le même pour tout le monde ? Il y aurait vraiment des façons plus simples d'y parvenir* ». Quelle solution ? « *Une politique familiale vraiment universelle, qui concerne tous les enfants quel que soit le revenu, et un crédit d'impôt universel, qui rapporte à tous les parents le même crédit d'impôt par enfant. Comme à l'école, où la dépense par enfant est la même, quels que soient les revenus des parents. Raboter les allocations, cela n'a pas de sens. Le gouvernement renonce aux principes simples, aux visions d'ensemble, pour faire les fonds de tiroirs. C'est dangereux, car il prend le risque de ne pas être compris* ».

- **L'intégralité de l'entretien avec Thomas Piketti, par Dominique Albertini :**

http://www.liberation.fr/economie/2013/03/19/selon-thomas-piketty-le-bricolage-des-allocations-continue_889693

(Source : www.liberation.fr du 19/03/2013, Dominique Albertini)

[Retour au sommaire](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

● OCDE : Etudes économiques de la France 2013

- **Présentation par l'OCDE :** « *La France a été épargnée par les effets les plus graves de la crise économique mondiale et des turbulences de la zone euro, mais doit désormais prendre des mesures pour stimuler sa compétitivité et créer des emplois, selon la dernière étude économique de l'OCDE, consacrée à la France. Cette étude, présentée à Paris par le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, au ministre français de l'Economie et des Finances, M. Pierre Moscovici, appelle la France à s'attaquer aux goulots d'étranglement persistants qui ont limité sa croissance économique et maintenu le chômage à un niveau élevé ces dernières décennies. 'L'économie française possède de très nombreux atouts et un potentiel considérable, mais une réglementation excessive et une fiscalité élevée érodent progressivement sa compétitivité', a déclaré M. Gurría. 'A l'heure actuelle, la France a une occasion unique de mettre en œuvre une stratégie vigoureuse et ambitieuse de réformes qui restaurera ses finances publiques, créera des emplois et stimulera la compétitivité de ses entreprises. Une économie française plus productive et plus compétitive n'est pas seulement un but national, c'est aussi un élément important d'une Europe plus forte', a ajouté M. Gurría. Tout en félicitant le gouvernement français pour les avancées importantes réalisées au cours des derniers mois, l'OCDE met en évidence plusieurs domaines d'actions prioritaires : consolider le taux de croissance potentielle de l'économie, une réforme du système de*

prélèvements et de transferts est essentielle, le maintien du rythme d'amélioration des finances publiques est nécessaire, les difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes imposent d'entreprendre des réformes de grandes ampleurs ».

<http://www.oecd.org/fr/presse/la-france-doit-faire-davantage-pour-stimuler-sa-competitivite-et-creer-des-emplois.htm>

- Présentation de l'étude:

<http://www.oecd.org/fr/economie/etudes/france-2013.htm#Donnees>

- Le discours d'Angel Gurría, Secrétaire Général de l'OCDE, discours prononcé lors du lancement de l'Etude Economique France 2013:

<http://www.oecd.org/fr/economie/perspectives-de-leconomie-franais.htm>

- Etudes économiques de l'OCDE : France (synthèse, 60 pages) :

<http://www.oecd.org/fr/eco/etudes/Synthese%20France%202013.pdf>

- Le rapport dans son intégralité (168 pages) :

http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/economics/etudes-economiques-de-l-ocde-france-2013_eco_surveys-fra-2013-fr

(Sources : www.oecd.org, www.keepeek.com)

LIVRES / PUBLICATIONS DIVERSES

● Institut Montaigne : Remettre la formation professionnelle au service de l'emploi et de la compétitivité

- Présentation par l'Institut Montaigne : « Selon la DARES, la dépense nationale pour la formation professionnelle et l'apprentissage a atteint 31,5 milliards d'euros en 2010. Son manque d'efficacité a déjà été souligné à maintes reprises, notamment par la Cour des comptes dans un rapport de 2008. L'Institut Montaigne, dans une étude d'octobre 2011, appelait à en finir avec les réformes non abouties. Où en est-on aujourd'hui ? Quelle place les entreprises de taille intermédiaire (ETI) ont-elles dans le système actuel ? Quelles propositions peut-on formuler pour remettre la formation professionnelle au service de l'emploi et de la compétitivité ? »

- La note dans son intégralité (5 pages) :

http://www.institutmontaigne.org/medias/documents/note_remettre_la_formation_professionnelle_au_service_de_l_emploi_et_de_la_compitivite.pdf

- La note de référence d'octobre 2011 : « Pour en finir avec les réformes inabouties », par Pierre Cahuc, Marc Ferracci, André Sylberberg, le résumé (2 pages) :

http://www.institutmontaigne.org/medias/documents/resume_formation_professionnelle.pdf

- La note dans son intégralité, « Pour en finir avec les réformes inabouties » (60 pages) :

http://www.institutmontaigne.org/medias/documents/etude_formation_professionnelle.pdf

- « Pour en finir avec les réformes inabouties », les propositions, fiche de synthèse (2 pages) :

http://www.institutmontaigne.org/medias/documents/propositions_formation_professionnelle.pdf

(Source : www.institutmontaigne.org, mars 2013)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.

En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier.

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr